



La Tremblade, le 8 novembre 1995

Station de la Tremblade

Mus du Loup, boîte postale 133, 17390 La Tremblade

Tél. 46.36.18.41

Fax 46.36.18.47

Télex 632 160 F

Monsieur l'Administrateur
des Affaires Maritimes
Quartier de Marennes-Oléron
3, rue Foch
17320 MARENNES

N/REF : DEL/LT/DM/95-66

Objet : Projet de voie de desserte de Brouage.

Comme suite à l'information que vous m'avez fournie sur la tenue d'une réunion sur les problèmes techniques et environnementaux du projet cité en objet, je vous renouvelle les remarques et avis que nous avons émis sur ce projet (cf. mon courrier du 23 mars 1995) et j'insiste tout particulièrement sur la prévention contre les éventuelles pollutions (accidents hydrocarbures, métaux lourds, etc...) générées par le passage d'une bande de roulement en plein milieu d'une zone de claires. L'aménagement hydraulique devra tenir compte du mécanisme complexe représenté par l'influence combinée des marées et des diverses arrivées d'eaux douces dans le chenal de Brouage qui alimente cette zone.

Enfin rappelons que la circulation touristique par moment intense sur cette voie n'est pas de nature à faciliter l'activité conchylicole contrairement à ce qui est affiché pour s'affranchir des contraintes de la loi littoral.

Le Responsable du laboratoire
Environnement Littoral

D. MASSON

Copies : Dossier
Chrono
DEL/A.A. Brest